

REPUBLIQUE TUNISIENNE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**PROJET D'APPUI A LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR II (PARES II)
PRET NO. 7392-TUN**

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

**SERVICE DE CONSULTANTS : FORMATION EN MATIERE DE PLANIFICATION ET
DE GESTION ENVIRONNEMENTALE POUR LES CADRES GESTIONNAIRES**

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans dgmarket le 13 juillet 2006.

Manifestation d'intérêt portant sur le choix d'un consultant (expert, société spécialisée, bureau et/ou groupement de bureaux d'études) pour la mise en œuvre d'une formation en matière de planification et de gestion environnementale pour des cadres gestionnaires (25 à 30 personnes).

Le Gouvernement Tunisien a demandé un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer conjointement le coût du Projet de d'appui à la réforme de l'enseignement supérieur (PARESII) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : "**Une formation en matière de gestion environnementale pour les cadres gestionnaires**"

Les services comprennent les prestations suivantes :

- 1- les cadres institutionnels et réglementaires applicables en matière environnementales,
- 2- la gestion environnementale au niveau des différentes phases de réalisation et d'exploitation d'un projet de construction d'un établissement d'Enseignement Supérieur et de Recherche (depuis la programmation jusqu'à l'exploitation),
- 3-Définition des dispositifs opérationnels de la gestion environnementale et les différents intervenants dans l'exécution des mesures prises depuis la programmation jusqu'à l'exploitation.

La charge d'activité prévisionnelle pour les prestations demandées est estimée en homme/jours et la durée totale de la session de formation est évaluée à trois (3) jours à Tunis.

Le Ministère de l'Enseignement, Supérieur et de la Recherche Scientifique et de la Technologie invite les consultants (experts, sociétés spécialisées, bureaux et/ou groupement de bureaux d'études) ayant assuré au moins deux formations en matière de planification et de gestion environnementale pendant les cinq dernières années à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services, et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de monsieur le directeur général des Bâtiments et de l'Équipement au Ministère de l'Enseignement, Supérieur et de la Recherche Scientifique et de la Technologie,
- Une présentation du profil et du statut juridique du consultant et des éventuels associés, plus précisément ses qualifications et expériences au regard de la mission,

- Toutes les informations et documentations justificatives des qualifications des consultants (brochures, références concernant l'exécution de contrats de formation en matière de planification et de gestion environnementale)
- Curriculum Vitae du personnel proposé

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, mai 2004 mise à jour en octobre 2006.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence aux adresses suivantes :

1. Portail du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie: www.mes.tn et particulièrement à sa rubrique "Actualités";

-Personne à contacter : M. Mohamed Bouraoui Direction Générale des bâtiments et de l'équipement Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie Boulevard Ouled Haffouz, 1030 Tunis Tunisie.

Tél.: (+216) 71 802 936

Fax: (+216) 71790 063

E-mail: abdallah.riahi@mes.rnu.tn

Copie pour information à adresser à: mohamed.bouraoui@mes.rnu.tn

fedoua.derouiche@mes.rnu.tn

2. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent parvenir au bureau d'ordre central du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie par porteur ou par voie postale (courrier recommandé ou rapide poste) à l'adresse ci-dessous au plus tard le **12 Novembre 2009 à 17h 45mn**, heure locale (GMT+1) au nom de **Monsieur le Directeur Général des bâtiments et de l'équipement, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie Boulevard Ouled Haffouz, 1030 Tunis Tunisie**

NB: Mention complémentaire à porter sur l'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt :

« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la formation en matière de gestion environnementale dans le cadre du Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur (PARES II) ».

L'analyse des candidatures et la présélection des consultants sera faite par un comité technique créée à cet effet. Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les consultants présélectionnés dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner et présenter leur méthodologie d'approche, une proposition du programme de formation et leur offre financière.